

**Procès-Verbal du Conseil Communautaire
Du 15 Avril 2025**

Présents : AUGER Yvan, BAUDURET Jean-Claude, BENOIT Michel, BOURGEOIS Thierry, BRUNEEL Christian, CART-LAMY Jocelyne, CHARTON Jean-Jacques, CLEMENT Robert, COTTER Marie-Angélique, CUBY Tanguy, DELACROIX Jean-Luc, FAIVRE Liliane, FICHOT Christine, GRAPPE Bernadette, JARNO Pascal, JEUNET Mélanie, MICHELLI Patricia, NOUVELOT Ghislaine, PIRAZZI Philippe, RICHARD Jean, RIGOULOT Marie-Pascale, SCHIAVONI Laure, VESPA Françoise

Absents excusés : BOUCHOT Nathalie, PIRON Hervé, ROUX Damien, SILVA Anne-Laure

Absents :

Ont donné pouvoir : BOUCHOT Nathalie BAUDURET Jean-Claude
CUBY Tanguy à ROUX Damien

Secrétaire de séance : BAUDURET Jean- Claude

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 23

Nombre de membres votants : 25

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 25 Mars 2025

1. EHPAD :
 - Tableau des emplois
 - Tarifs des repas pour le personnel
 - Communication sur le RIFSEEP
 - EPRD 2025
2. Budget Primitif Budget Principal
3. Budget Primitif Budget Annexe Zone des Dadonins
4. Renouvellement de la convention Mutualité Française / RPE
5. Inventaire des Zones d'activités économiques
6. Aménagement / Travaux sur la Zone des Dadonins
7. PDIPR 2025-2027

Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 25 Mars 2025 : 1 abstention

1. **EHPAD**

- **Tableau des emplois**

Vu la délégation donnée lors de la réunion du 26 septembre 2024 par les membres du Comité social territorial, afin de donner un avis favorable de principe aux saisines relatives à la suppression/création de poste intervenant dans le cadre d'une promotion interne ou d'un avancement de grade dès lors que le temps de travail n'était pas modifié,

Madame la Présidente propose de mettre à jour le tableau des emplois comme suit :

- Filière médico-sociale à compter du 01 Mai 2025
 - Suppression d'un poste Infirmier Soins Généraux Classe Normale à temps non complet de 35h
 - Création d'un poste Infirmier Soins Généraux Hors Classe à temps complet de 35h
- Filière sociale à compter du 14 Avril 2025
 - Création d'un poste d'agent Social Faisant Fonction Aide-Soignante à temps non-complet de 28h

→ **Vote : à l'unanimité**

- Tarifs des repas pour le personnel

Madame la Présidente expose au conseil communautaire que le budget alimentation de l'EHPAD est en constante augmentation et propose de facturer les repas pris par le personnel au tarif de 2,00 € par repas à compter du 1^{er} mai 2025, sachant que ce sera une recette supplémentaire pour l'établissement.

→Vote : à l'unanimité

- Communication sur le RIFSEEP

À la suite d'une réunion avec les équipes, il a été décidé que le CIA sera versé qu'une fois par année.

- EPRD 2025

Madame la Présidente expose à l'assemblée le contenu du budget.

		Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Réalisé 2024	EPRD 2025	Réalisé 2024	EPRD 2025	Réalisé 2024	EPRD 2025	Réalisé 2024	EPRD 2025
Groupe 1	Exploitation courante	300 260,06	319 625,60	40 625,16	44 000,00	47 550,45	49 300,00	388 435,67	412 925,60
Groupe 2	Charges de personnel	876 875,78	896 718,40	416 309,48	370 862,20	883 273,71	920 285,54	2 176 458,97	2 187 866,14
Groupe 3	Charges structure	418 500,13	426 940,00	1 926,26	3 000,00	25 479,74	39 000,00	445 906,13	468 940,00
	Dépenses	1 595 635,97	1 643 284,00	458 860,90	417 862,20	956 303,90	1 008 585,54	3 010 800,77	3 069 731,74
	Recettes	1 606 475,68	1 643 284,00	397 872,51	417 862,20	1 038 225,41	1 008 585,54	3 042 573,60	3 069 731,74
	Résultat	+ 10 839,71	0	- 60 988,39	0	+ 81 921,51	0	+ 31 772,83	0

Madame la Président propose d'adopter le budget primitif de l'exercice EPRD 2025 comme suit :

Section	Dépenses	Total BP
Fonctionnement		
Dépenses	3 069 731,74	3 069 731,74
Recettes	3 069 731,74	3 069 731,74
Investissement		
Dépenses	36 184,00	36 184,00
Recettes	36 184,00	36 184,00

→Vote : à l'unanimité

2. Budget Primitif -Budget Principal

Madame la Présidente expose à l'assemblée le contenu du budget en résumant les orientations générales et propose de l'adopter comme suit :

Section	Report	Dépenses	Total BP
Fonctionnement			
Dépenses		3 193 228.42	3 193 228.42
Recettes		3 193 228.42	3 193 228.42
Investissement			
Dépenses	82 430.00	2 203 335.22	2 285 764.66
Recettes	66 531.00	2 219 234.22	2 285 764.66

→Vote : à l'unanimité

3. Budget Primitif – Budget Annexe Zone des Dadonins

Madame la Présidente expose à l'assemblée le contenu du budget en résumant les orientations générales et propose de l'adopter comme suit :

Section	Dépenses
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	510 633.80€
Recettes	510 633.80€
INVESTISSEMENT	
Dépenses	271 266.40€
Recettes	271 266.40€

→Vote : à l'unanimité

4. Renouvellement de la convention Mutualité Française/ RPE

La présidente rappelle que la communauté de communes a confié à la Mutualité Française Jura la gestion du Relais Petite Enfance.

Madame la Présidente propose de signer la convention de gestion du RPE pour l'année 2025 et de valider le versement de la participation financière à hauteur de 16 656.07€

→Vote : à l'unanimité

5. Inventaire des Zones d'activités économiques

Madame la Présidente explique que la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021, dans son article 220, impose aux

autorités compétentes en matière de création, d'aménagement et de gestion des ZAE, d'établir un inventaire des Zones d'Activités Economiques sur leur territoire.

Cette obligation est retranscrite dans l'article L 318-8-2 du Code de l'urbanisme qui énonce que l'inventaire doit comprendre pour chaque zone d'activité économique :

1. Un état parcellaire des unités foncières composant la zone d'activité économique, comportant la surface de chaque unité foncière et l'identification du propriétaire ;
2. L'identification des occupants de la zone d'activité économique ;
3. Le taux de vacance de la zone d'activité économique.

Cet article précise, qu'après consultation des propriétaires et occupants des zones d'activités économiques pendant une période de trente jours, l'inventaire est arrêté par l'autorité compétente. Il est ensuite transmis aux autorités compétentes en matière de schéma de cohérence territoriale, de document d'urbanisme et de programme local de l'habitat.

Enfin, cet inventaire est actualisé au moins tous les six ans. Ainsi, pour répondre à l'objectif de sobriété foncière intégré à la loi Climat et Résilience, les intercommunalités doivent établir un inventaire précis de leurs ZAE, afin de faciliter la mise en œuvre de l'objectif de « zéro artificialisation nette ».

Comme le prévoit l'article L318-8-2 du Code de l'urbanisme, la Communauté de Communes a également consulté les propriétaires et occupants des zones d'activités économiques pendant une période de trente jours d'une publication sur le site internet de la Communauté de Communes avec mise en ligne des formulaires.

Suite à cette consultation, le Conseil Communautaire doit arrêter l'inventaire des ZAE réalisé conformément à la loi Climat et Résilience, avant transmission aux autorités compétentes en matière de schéma de cohérence territoriale, de document d'urbanisme.

→**Vote** : à l'unanimité

6. Aménagement / Travaux sur la Zone des Dadonins

La zone des Dadonins n'est pas aménagée or nous avons régulièrement des demandes pour des installations d'entreprises et d'activités. Il semble donc nécessaire réfléchir à son aménagement pour pouvoir vendre, louer ou accompagner au mieux les futurs porteurs de projets. Une étude de relevé géomètre ainsi que des propositions d'aménagement et de d'implantation ont été préconisées

La présidente explique qu'un projet d'aménagement existe de la plateforme située aux Dadonins à Saint-Pierre afin d'accueillir des entreprises ou des artisans. Le 14 novembre 2023, le conseil communautaire avait acté le principe d'engager cette opération pour un montant maximum de 180 000€ HT

Elle précise que le président, par délégation a sollicité le Sidec pour l'installation des réseaux secs dans le cadre d'une étude et d'une proposition d'APS. La proposition faite est d'un montant de 57 548.86 € TTC

Madame LA Présidente au Conseil Communautaire de valider ce devis et d'autoriser la Présidente à faire des demandes de subventions concernant l'aménagement de cette zone.

→**Vote** : à l'unanimité

7. PDIPR 2025-2027

Considérant qu'il est d'intérêt communautaire de développer les circuits de randonnées du territoire, en termes de qualité, d'information, d'interprétation de confort et de sécurité » des pratiquants, Madame la Présidente présente le contenu du plan triennal de randonnée ainsi que son plan de financement sur 2025, 2026 et 2027. Elle demande à l'assemblée de le valider le plan de financement et de l'autoriser à solliciter l'aide financière du Conseil Départemental au regard des projets inscrits dans ce plan triennal de randonnée,

Action		2025			2026			2027			2025/2027		
		Coût	CD 39	CCLG	Coût	CD39	CCLG	Coût	CD 39	CCLG	Coût	CD 39	CCLG
Valorisation du territoire	Nature				4 000 €	2 000 €	2 000 €		0 €	0 €	4 000 €	2 000 €	2 000 €
	Belvédères												
	Ouverture paysagère	650 €	325 €	325 €		0 €	0 €		0 €	0 €	650 €	325 €	325 €
	L'homme et la forêt	400 €	200 €	200 €		0 €	0 €		0 €	0 €	400 €	200 €	200 €
Continuité du réseau	Passages VTT, clôtures	2 000 €	1 000 €	1 000 €		0 €	0 €	1 500 €	750 €	750 €	3 500 €	1 750 €	1 750 €
	Chemineurs, passages humides	3 000 €	1 500 €	1 500 €		0 €	0 €	2 000 €	1 000 €	1 000 €	5 000 €	2 500 €	2 500 €
Signalétique d'accueil et points de départ	Panneaux de départ en randonnée	600 €	300 €	300 €	600 €	300 €	300 €	700 €	350 €	350 €	1 900 €	950 €	950 €
	Signalétique Départ et parking	1 500 €	750 €	750 €	500 €	250 €	250 €		0 €	0 €	2 000 €	1 000 €	1 000 €
Espaces trail	Accueil, balisage, signalétique	400 €	200 €	200 €	1 200 €	600 €	600 €		0 €	0 €	1 600 €	800 €	800 €
Espaces VTT	Parcours autres		0 €	0 €	2 500 €	1 250 €	1 250 €	3 000 €	1 500 €	1 500 €	5 500 €	2 750 €	2 750 €
	Amélioration des points de départ	950 €	475 €	475 €	1 500 €	750 €	750 €		0 €	0 €	2 450 €	1 225 €	1 225 €
	TOTAL	9 500 €	4 750 €	4 750 €	10 300 €	5 150 €	5 150 €	7 200 €	3 600 €	3 600 €	27 000 €	13 500 €	13 500 €

→ Vote : à l'unanimité

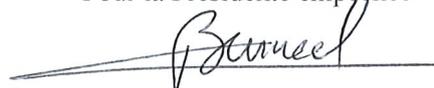
La séance est levée 22h00

Le secrétaire de séance



Jean-Claude BAUDURET

Pour la Présidente empêchée



Christian BRUNEEL

